



FFAES

Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2021 à 20h00
à la salle communale de La Grange
chemin de la Fontaine 1, 1752 Villars-sur-Glâne

Dès 19h15 possibilité de visiter l'AES de l'école du Platy, allée du Château 15,
Parking de La Grange derrière l'école puis chemin piétonnier
jusqu'à la salle communale.

Ordre du jour :

1. Accueil et ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 19 mars 2019 (en ligne sur le site www.ffaes.ch)
4. Rapport du Président
5. Présentation des comptes 2019
6. Rapport des vérificatrices des comptes 2019
7. Approbation des comptes 2019 et décharge
8. Présentation des comptes 2020
9. Rapport des vérificatrices des comptes 2020
10. Approbation des comptes 2020 et décharge
11. Présentation et approbation du budget 2021
12. Démissions-élections au comité
13. Cours de perfectionnement
14. Divers

23 communes ou groupements de communes sont représentés par 35 personnes : Autigny-Chénens, Avry, Corminboeuf, Cousset, Intyamou-Estavanens, Bossonens, Bulle, Estavayer, Fribourg, Gubloux, Givisiez, Grolley, Gruyère, Haut-Intyamou, Lentigny (La Brillaz), Matran, Montet-Glâne, Noréaz-Prez-vers-Noréaz, Rue, Treyvaux, Villars-sur-Glâne, Vuisternens-devant-Romont. Vuisternens-en-Ogoz.

Invités : M. Stéphane Quéru, chef du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), Mme Magalie Rey, intervenante en protection de l'enfant (SEJ), Mme Bettina Sager, présidente de l'association fribourgeoise des intervenants en accueil extrascolaire (AFIAES), M. Marco Andina, Conseiller communal et président de la fondation pour l'accueil extrafamilial (FAEF) de Villars-sur-Glâne et M. Alexandre Etienne, directeur de l'école santé-social de Posieux (ESSG).

Comité : François Roubaty, président (FR), Nicole Lehner-Gigon vice-présidente, secrétaire PV (NLG), Lisette Pellerin (LP), Valérie Sciboz (VS), Joseph Diène

Senghor (JS) membres. Mmes Véronique Maradan, secrétaire-caissière (VM) et Sabine Zimmerman (SZ) sont excusées.

Excusé-e-s : Mmes Anne-Claude Demierre Conseillère d'Etat (DSAS) ainsi que 19 communes et accueils : Mme Laetitia Reynaud (com. de Villaz-St.-Pierre), Mme Nicole Garraux (AES les Ecureuils du Bois d'Amont), Mme Janique Jenny (AES Misery-Courtion), M. Dominique Delmonaco (AES les petits Martiflon, St.-Martin), Mme Danielle Mauron (AES Siviriez), Mme Séverine Pichonnat (AES St.-Aubin), Mme Droz (AES Hauterive), Mme Corinne Vimal (AES le petit Bonheur), Mme Stéphanie Saudan (AES Semsales), M. Julien Gremaud (Gibloux), Mme Gabriella Richoz-Bürgi (Val-de-Charmey), Mme Virginie Chevalley (AES aux craies en couleur, le Crêt-près-Semsales-la Verrerie), Mme Jessica Chassot (Villorsonnens), Mme Virginie Garressus (AES Pavillon du Vully, Lugnorre), Mme Joëlle (Cottens), M. Emmanuel Romanens (Vuadens), Mme Crescence Henchoz, Mme Claudine Pochon, Mme Chambettaz.

1.Accueil et ouverture

Au nom de la Fédération Fribourgeoise des Accueils Extra Scolaires (FFAES), le président salue et souhaite la bienvenue aux représentant-e-s des Accueils Extra Scolaires (AES) ainsi qu'aux représentant-e-s des communes. Il salue la présence et dit son plaisir d'accueillir M. Stéphane Quéru, chef du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) qui nous honore de sa présence. Il est accompagné de Mme Magalie Rey, intervenante en protection de l'enfance au SEJ. Il souhaite aussi la bienvenue à Mme Bettina Sager, présidente de l'Association fribourgeoise des Intervenants en Accueils extrascolaires (AFIAES) ainsi qu'à M. Alexandre Etienne, directeur de l'école santé-social de Posieux (ESSG) qui présentera les formations dispensées dans son école dans la 2^{ème} partie de la soirée.

Il remercie chacune et chacun de sa présence et passe la parole à M. Marco Andina, Conseiller communal de Villars-sur-Glâne et président de la Fondation pour l'accueil extrafamilial de sa commune : M. Andina est heureux de pouvoir enfin accueillir l'Assemblée générale de la FFAES qui a été renvoyée à 2 reprises à cause des mesures sanitaires. La commune de Villars-sur-Glâne recense 12'000 habitants et a créé une fondation pour gérer l'accueil extrafamilial (crèches et AES). Il en est le président et Lisette Pellerin la directrice. La commune est divisée en 4 cercles scolaires (Le Platy, Les Rochettes, Cormanon et Villars-Vert). L'accueil extrafamilial coûte 3'000'000.- de Frs par année dont la moitié environ sont à la charge de la commune.

FR remercie M. Andina pour sa présentation et lui adresse ses vifs remerciements pour l'accueil, l'apéritif offert après l'assemblée et la mise à disposition de la salle de la Grange. Remerciements qu'il lui prie de transmettre à ses collègues du Conseil communal.

2.Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée convoquée selon les statuts comporte 14 points qui sont rappelés à l'écran. Il ne suscite pas de remarques et permet de délibérer valablement.

3.Adoption du PV de l'Assemblée générale du 12 mars 2019

Ce PV qui était joint à la convocation de l'assemblée ne suscite pas de commentaires ou de questions et est ainsi approuvé à l'unanimité. FR remercie NLG qui en est l'auteure.

4.Rapport du Président

Les mesures sanitaires imposées par la pandémie de Covid ont bien sûr bousculé le travail de notre fédération qui a dû adapter son organisation à plusieurs reprises : réunions des comités impossible dans les établissements publics et assemblées générales annulées puis différées. Pour les formations de base la session X, dont la durée a été rallongée d'une année, s'est terminée fin 2020 avec 31 participant-e-s sur les 32 qui avaient commencé. La remise des attestations n'a pas pu se faire en présentiel le 2 déc. comme prévu. La session XI avait commencé avec 32 participant-e-s dont 2 ont arrêté en cours de route. Elle s'est poursuivie avec les aléas des mesures sanitaires qui ont imposé le report de certains cours voire leur annulation et la possibilité de les rattraper en visio-conférence. Les attestations seront remises le 17 novembre prochain. Une nouvelle session, la XII commencera le 13 octobre avec 32 personnes et FR souhaite vivement que les formations initiales continuent car elles sont le minimum pour un accueil de qualité dans les AES. Il est soutenu dans cette démarche par M. Quéru du SEJ. A la question de Mme Sager si une formation débutera en 2022, FR répond qu'il est important que les AES annoncent sur le formulaire ad hoc du SEJ les personnes qui sont intéressées par la formation initiale de manière à ce que de nouvelles sessions débutent pour répondre aux demandes dès qu'une trentaine de personnes sont annoncées. FR rappelle que grâce au don de la LoRo (30'000.- Frs en 2019), la FFAES peut subventionner chaque formation initiale à hauteur de 1000.- Frs. FR souligne aussi l'importance pour la FFAES de proposer à ses membres des formations continues : les cours de samaritains sont organisés avec au moins 2 sessions par année. Au vu des nombreux désistements de dernière minute de la part des personnes inscrites, les modalités d'inscription aux cours de samaritains sont maintenant définitives et imposent le paiement du cours, même en cas d'absence. La HETS continue de proposer des cours attrayants qui reviennent à 280.- Frs. En plus, la FFAES a organisé un cours sur la discipline positive animé par Mme Delphine Meuwly et, en collaboration avec l'AFIAES et l'école santé-social de Posieux par son directeur M. Alexandre Etienne, a développé la possibilité de suivre certains cours modulaires de cette école en auditeurs-trices. Ces 2 dernières possibilités seront développées au point 13 du présent tractanda. FR rappelle que la FFAES participe à hauteur de 50.- et le SEJ pour 25% aux cours de formation continue.

Tout au long des différentes vagues de la pandémie, la fédération s'est inquiétée des conditions d'accueil dans les AES en étant à leur écoute et en leur communiquant les directives officielles. FR relève que les intervenant-e-s ont fourni un travail exemplaire auprès des enfants accueillis en s'adaptant à toutes les contraintes qui ont été nombreuses. Il leur adresse des remerciements bien mérités.

Son rapport ne suscitant ni questions ni remarques, FR conclut en remerciant ses collègues du comité pour l'immense travail fourni et en répétant que la Fédération a pour but de servir au mieux les intérêts des enfants, des intervenantes et intervenants et des communes. Il termine en remerciant les personnes présentes de la confiance qu'elles accordent à la Fédération.

5.Présentation des comptes 2019

En l'absence de VM, caissière, FR présente les comptes 2019. Avec des produits pour 11'360.- Frs. et des dépenses pour 8'687,55 Frs., l'exercice solde avec un bénéfice de 2672,45 Frs et un capital de 24'253,55 Frs. au 31 décembre 2019. Le fond de réserve pour les formations est de 30'000.- Frs.

6.Rapport des vérificatrices des comptes 2019

Mmes Pochon et Chambettaz de la commune de Gibloux se sont excusées pour ce soir. C'est M. Marco Andina qui donne lecture du rapport des vérificatrices : sur la base des pièces authentiques ainsi que de leurs justificatifs accompagnés des relevés des comptes tant initiaux que finaux, les comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 ont été vérifiés. Avec les réserves d'usage, l'organe de contrôle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2019 de la FFAES, d'en décharger Mme Véronique Maradan, secrétaire-caissière de la Fédération ainsi que le comité.

7.Approbation des comptes 2019 et décharge

La présentation des comptes 2019 ainsi que le rapport des vérificatrices ne suscitent ni question ni remarque et sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée qui en donne ainsi décharge à la caissière et au comité.

8.Présentation des comptes 2020

Ils sont également présentés par FR. Avec des produits pour 11`200.- Frs. et des dépenses pour 7`607,65.- Frs., l'exercice solde avec un bénéfice de 3592,35 Frs et un capital de 27`845,90 Frs. au 31 décembre 2020. Le fond de réserve pour les formations est de 20`000.- Frs.

9.Rapport des vérificatrices des comptes 2020

Mmes Henchoz et Cuany de la commune de Gletterens se sont excusées pour ce soir. C'est aussi M. Marco Andina qui donne lecture du rapport des vérificatrices. : sur la base des pièces authentiques ainsi que de leurs justificatifs accompagnés des relevés des comptes tant initiaux que finaux, les comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ont été vérifiés. Avec les réserves d'usage, l'organe de contrôle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2020 de la FFAES, d'en décharger Mme Véronique Maradan, secrétaire-caissière de la Fédération ainsi que le comité.

10. Approbation des comptes 2020 et décharge

La présentation des comptes 2020 ainsi que le rapport des vérificatrices ne suscitent ni question ni remarque et sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée qui en donne ainsi décharge à la caissière et au comité. FR remercie l'assemblée pour la confiance témoignée avec l'approbation des comptes de ces deux derniers exercices.

11. Présentation et approbation du budget 2021

Pour 2021, nous avons prévu des produits à hauteur de 11`500.- Frs. (cotisations des membres et cours samaritains) et des charges pour 11`050.- Frs. Ce budget, ne suscite ni question ni remarque et est approuvé à l'unanimité.

12. Démissions-élections au comité

Depuis la dernière assemblée générale en mars 2019, la composition du comité a changé. Gaëlle et Steve Oklé ont quitté la Suisse pour vivre une nouvelle expérience professionnelle. Leur installation en France leur a réservé quelques surprises, mais ils ont su faire face et sont maintenant bien adaptés à leur nouvelle vie. Ils ont été remerciés à leur départ pour leur engagement au comité de la FFAES et Steve Oklé continue de gérer notre site ce qu'il fait à la satisfaction du comité.

Après ces départs, Mmes Valérie Sciboz et Lisette Pellerin ainsi que M. Joseph Senghor ont rejoint le comité qui a pu fonctionner normalement grâce à ces nouvelles forces.

Mme Valérie Sciboz a commencé en juin 2019. Elle est responsable de l'AES d'Avry-sur-Matran depuis 3 ans après y avoir été intervenante pendant 12 ans. Au comité, dont elle apprécie le travail, elle est responsable de l'organisation et du suivi des cours de samaritains.

Mme Lisette Pellerin est directrice de la Fondation pour l'accueil extrafamilial de Villars-sur-Glâne depuis 2019. Son objectif en rejoignant le comité en juin 2020 est de faire avancer la cause des AES du canton.

M. Joseph Senghor a rejoint le comité en septembre 2020. Il est intervenant à l'AES du Jura (ville de Fribourg) depuis une année et vient de commencer une formation d'ASE à l'ESSG. Il pratique aussi la musique qu'il espère pouvoir utiliser dans son travail auprès des enfants accueillis. Il se réjouit d'être utile au comité et a déjà fait des propositions de jeux disponibles dans la boîte à outils du site.

FR remercie ces trois nouveaux collègues pour leur engagement. Il constate que la FFAES a obtenu de bons résultats dans les tâches qu'elle s'était données lors de sa fondation. La professionnalisation des AES en est un bon exemple. Pour continuer à améliorer l'accueil extrascolaire dans le canton et surtout ne pas perdre les acquis, il reste encore beaucoup à faire. De nouvelles personnes pour soutenir le comité seraient les bienvenues et peuvent s'annoncer ce soir ou directement à lui.

En attendant FR invite l'assemblée à réélire en bloc pour 2 ans le comité formé de lui-même à la présidence, de Mmes Nicole Lehner-Gigon, vice-présidente, Véronique Maradan, caissière, Sabine Zimmerman, membre avec Mmes Valérie Sciboz, Lisette Pellerin et M. Joseph Senghor, membres.

Le comité est réélu à l'unanimité.

13. Cours de perfectionnement

FR présente les cours de discipline positive organisés et planifiés avec Mme Delphine Meuwly. Ils se déroulent dans les AES de manière à ce que les intervenant-e-s puissent y participer ensemble. Le cours de 12 heures se donne en général sur 3 séances ce qui permet aux participant-e-s de partager leurs expériences avec la formatrice. 3 ateliers ont déjà eu lieu à Avry, Gletterens et Villars-sur-Glâne. Un 4^{ème} va débuter aussi à Villars-sur-Glâne en novembre et peut encore accueillir 6 personnes. Le coût de cette formation est de 240.- Frs. Le SEJ y participe pour 25% et la FFAES avec 50.- Frs pour un coût final de 130.- Frs. VS qui a suivi ces 12 heures de cours dans son AES les a trouvées très instructives et a apprécié la possibilité de pouvoir partager les expériences vécues avec les enfants entre chaque séance. FR souhaiterait que cette formation soit organisée au moins une fois dans chaque district de manière à ce que le plus d'intervenant-e-s possible puissent la suivre et il invite les AES intéressés à prendre contact avec lui pour en prévoir l'organisation.

Avec le même souci de proposer des formations et en collaboration avec l'AFIAES, le comité a pris contact avec le directeur de l'ESSG M. Alexandre Etienne pour envisager la possibilité que les intervenant-e-s en AES participent en auditeuses-trices aux cours modulaires de la formation d'éducatrice-trice de l'enfance niveau école supérieure. Ces cours, dont toute l'organisation figure sur le site, commenceront en février 2022 et on peut s'y inscrire jusqu'au 30 septembre 2021. NLG précise que ces nouveaux cours ne remplacent pas ceux proposés par la HETS

ainsi que les cours de samaritains qui continuent à être proposés comme jusqu'à aujourd'hui.

14. Divers

FR informe que Mme Sabine Zimmerman qui est excusée ce soir pour cause d'accident, représente toujours le comité à Pro Enfance et participe aux discussions sur l'avenir des structures d'accueil dans les cantons romands et au niveau fédéral.

A la demande que les horaires des formations continues proposées n'interfèrent pas avec ceux de la formation initiale pour organiser au mieux les présences dans les AES, FR répond qu'on ne peut l'empêcher car elles dépendent de la disponibilité des enseignants et des locaux.

FR rappelle que notre site offre la possibilité de mettre en contact les AES qui recherchent des remplaçant-e-s et les personnes qui seraient intéressées par ces remplacements. Cette liste est actualisée chaque année et ne comporte actuellement que quelques noms. Il invite les personnes intéressées à se manifester.

FR donne la parole à LP et VS qui proposent une rencontre autour d'une table ronde pour présenter les logiciels informatiques POBERO et MAESTRO utiles pour la planification des structures : gestion des présences des enfants, gestion des heures de travail du personnel, des absences...L'idée serait d'uniformiser ces travaux de planification afin qu'on retrouve les mêmes pratiques dans chaque AES.

NLG informe de la création d'une alliance fribourgeoise des acteurs de l'enfance (AFAE). Initiée en juin 2020 par le comité fribourgeois des crèches et garderies. Elle a été accueillie favorablement par toutes les structures représentées dont la FFAES. Son comité de pilotage formé d'une personne par structure a travaillé à la rédaction des buts et des statuts et l'AFAE qui sera officiellement constituée le 24 novembre 2021 Une information large à tous les acteurs impliqués dans l'accueil de l'enfance, y compris les politiques est prévue au début 2022.

Pour terminer, FR donne la parole à M. Quéru : celui-ci est heureux de pouvoir à nouveau participer à une assemblée en présentiel et apporte les salutations de Mme Anne-Claude Demierre. Il revient sur ces périodes très particulières où le virus Covid a imposé des mesures sanitaires à toutes les instances qui accueillent des enfants y compris au SEJ. Devant cette nouvelle situation, il a fallu rapidement apprendre, tout inventer et faire preuve de souplesse. M. Quéru salue la grande qualité de la manière dont les AES ont appliqué les plans de protection. Il remercie tout-e-s les intervenant-e-s pour le travail difficile et les grands efforts consentis depuis le début de la pandémie. Il est conscient de l'immense travail fourni au quotidien dans les structures malgré que certains enfants accueillis présentent des comportements particuliers. Il est convaincu que l'accueil qui leur est réservé leur offre l'encadrement stable dont ils ont besoin.

Au sujet des formations, il souhaite qu'elles soient sanctionnées par des attestations officielles pour permettre aux apprenant-e-s d'être reconnu-e-s dans leurs parcours professionnels futurs.

FR demande à M. Quéru quand les accueillant-e-s pourront travailler sans masque. Ce sera possible dès la semaine prochaine. Il est prévu par la task force Covid du canton de demander aux AES de prendre une photo de chaque table d'enfants pour faciliter le traçage en cas de Covid avéré chez un enfant et éviter de mettre tout l'accueil en quarantaine. L'information aux parents sera à la charge des AES. Une information qui ne réjouit pas les personnes présentes.

La parole n'étant plus demandée dans les divers, le président clot l'assemblée en remerciant encore les intervenant-e-s en AES et les Conseiller-ère-s représentant-es des communes de leur présence ainsi que la commune de Villars-sur-Glâne par son Conseiller M. Marco Andina pour son accueil et invite chacune et chacun à écouter M. Alexandre Etienne, directeur de l'Ecole professionnelle Santé-Social ESSG de Posieux.

Il présente les formations dispensées à l'ESSG en précisant que cette école ne fait pas partie de l'institut agricole de Grangeneuve malgré que ses locaux se situent sur le même domaine. L'ESSG est une des 6 écoles sociales du canton et dépend de la direction de l'économie et de l'emploi (DETEC). Actuellement, 730 personnes y sont en formation, 80% en français et 20 % en allemand, encadrées par 60 enseignants.

3 formations de niveau CFC : assitant-e-s en soin et santé communaitaires (ASSC), assistant-e-s socio-éducatifs-ves (ASE) et assistant-e-s médical-e-s (AM). 1 formation de niveau attestation fédérale de capacité (AFP) : aide en soin et accompagnement et 1 formation de niveau école supérieure : éducateur-trice de l'enfance (EdE ES).

Des cours de culture générale en modules pour des passerelles ainsi que des conditions spéciales pour des formations d'adultes sont aussi proposés.

Après cet exposé, FR invite toutes les personnes présentes à se réunir autour d'un apéritif généreusement offert par la commune hôte et souhaite une bonne soirée à chacune et chacun.

La secrétaire du jour : Nicole Lehner-Gigon

Le président : François Roubaty